

Date de publication Mardi 01 décembre 2009 à 12:12:56 par Cyril
Catégorie Internet

EBay encore lourdement condamné pour vente illicite de produits LVMH

Le géant des enchères en ligne écope d'1,7 million d'euros d'amende pour avoir laissé des particuliers vendre des produits du groupe de luxe, même vrais, même achetés légalement... [2008, eBay France](#) était condamné par le tribunal de commerce de Paris à verser 38,6 millions d'euros de dommages et intérêts au groupe de luxe LVMH.

Je vous invite à lire la suite de cet article sur [zdnnet.fr](#)

Billet issu du site internet PHP Maximus CMS:
<http://www.php-maximus.org>

URL du billet
http://www.php-maximus.org/blog_ebay_encore_lourdement_condamne_pour_vente_illicite_de_produits_lvmh-325.html